

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Agent d'études en signalisation ferroviaire

Numéro du CQP :	162-2021 09 13
Date d'échéance CPNE :	Décembre 2030
Créé par les CPNE du :	13 septembre 2021

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53.41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	Fntp - Fédération Nationale des Travaux Publics	
Porteur du CQP :	Les Entreprises de la transition énergétique et numérique - SERCE 9 rue de Berri 75008 PARIS	Laurence VEISENBACHER 01 47 20 68 69 l veisenbacher@serce.fr serce@serce.fr

Secteur d'activité	TRAVAUX PUBLICS
--------------------	-----------------

Description de l'emploi :	<p>La fonction de l'agent d'étude en signalisation ferroviaire est essentielle pour garantir la sécurité et la fluidité du trafic des trains.</p> <p>Il participe au sein d'une équipe à l'établissement de schémas d'exécution d'installation de système de signalisation ferroviaire. Son activité s'exerce en bureau d'études sur des installations du réseau national SNCF. Il peut intervenir également sur des installations de signalisation des transports urbains (métros, tramways) ainsi que sur les réseaux privés. Il peut être amené à intervenir sur des projets neufs ou de modifications de signalisation ferroviaire. Pour réaliser une étude d'exécution, le (la) titulaire doit respecter les normes et la réglementation en vigueur telles que les référentiels du client (SNCF par exemple) ou des normes techniques</p> <p>Sous la responsabilité d'un projeteur ou d'un chef de projet, il reçoit, applique et met en œuvre les procédures de l'entreprise. Il effectue à son niveau un premier autocontrôle de son travail et sait en rendre compte.</p>
---------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Classement CCN :	Niveau E - CCN des ETAM des Travaux Publics
------------------	---------------------------------------------

Enregistrement aux répertoires :	Non concerné
Date d'échéance répertoires :	

Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Bloc 1 : Préparer le dossier d'étude d'exécution	
Interprétation des données d'entrée du cahier des charges	<p>Déterminer les données d'entrée nécessaires à l'étude en analysant les pièces techniques du cahier des charges du client afin de vérifier la cohérence des documents.</p> <p>Analyser les documents du plan technique, à partir du référentiel du client afin de vérifier la complétude des documents et des informations relatives à l'implantation à la voie.</p> <p>Analyser les PV d'implantation signaux et poste à partir du référentiel technique afin de garantir la conformité entre les études réalisées en bureau et la réalité du terrain.</p> <p>Etudier les schémas de principes de signalisation, à partir des données d'entrée afin de vérifier les manquements éventuels.</p> <p>Déetecter les manquements et anomalies, à partir des données d'entrée afin de figer le périmètre de l'étude.</p>
Réalisation des études techniques	<p>Instancier les grilles types à partir des données d'entrée et du référentiel afin de construire les circuits de signalisation conformes aux exigences du projet.</p> <p>Affecter les conducteurs électriques à chaque fonction d'un circuit de signalisation, en respectant les règles d'implantation, les contraintes techniques et les référentiels en vigueur, afin de garantir la traçabilité, la sécurité et la conformité du câblage.</p> <p>Dimensionner les installations et les équipements en appliquant la méthodologie appropriée afin d'assurer la faisabilité technique et la préparation de la réalisation sur le terrain.</p> <p>Définir l'ensemble des documents constituant l'étude, en prenant en compte tous les éléments importants, afin d'organiser la collection documentaire.</p>
Constitution du dossier d'études	<p>Planifier les phases de l'étude, en prenant en compte les interlocuteurs et les contraintes du projet afin d'assurer la réalisation de l'étude dans les délais prévus.</p> <p>Gérer les données techniques en s'appuyant sur les procédures qualité internes afin de garantir leur fiabilité, leur traçabilité et leur conformité aux exigences du projet</p>
Bloc 2 : Réaliser l'étude d'exécution	
Création du plan de pose et d'isolement	<p>Exploiter les données d'entrée nécessaires à l'implantation du matériel en respectant les normes et référentiels techniques afin de préparer le plan de pose.</p> <p>Préparer le support du plan de pose à partir du plan de voie, afin de disposer du fond de plan approprié.</p> <p>Adapter les solutions techniques d'implantation en respectant le référentiel, afin d'implanter le matériel à la voie.</p>

Étude des installations Poste et campagne et réalisation des schémas associés	<p>Constituer les circuits nécessaires en renseignant les grilles afin de les personnaliser à l'étude.</p> <p>Aménager les châssis en respectant le référentiel afin de réaliser les plans d'aménagement des châssis.</p> <p>Dimensionner les alimentations électriques en identifiant les besoins des équipements et en appliquant les règles de sécurité et de performance, afin de garantir le bon fonctionnement des circuits de signalisation.</p> <p>Concevoir les plans d'aménagement des postes et centres de signalisation, en organisant les équipements selon les fonctions à réaliser, les contraintes techniques et les normes en vigueur, afin d'assurer la lisibilité, la sécurité et la maintenabilité des installations.</p> <p>Réaliser les schémas de pose/dépose provisoire en respectant les référentiels, afin de permettre aux équipe terrain d'effectuer la pose/dépose.</p> <p>Préparer un bornage en tenant compte des données techniques, des interfaces et des contraintes d'exploitation afin de garantir la cohérence et la sécurité du projet.</p> <p>Effectuer un bornage manuel ou automatique, en respectant les règles en vigueur, afin de permettre aux équipes de terrains de raccorder les équipements.</p>
Finalisation de l'étude	<p>Valider les livrables techniques en conformité avec les exigences du cahier des charges, les normes en vigueur et les contraintes d'exploitation afin de garantir la qualité de l'étude.</p> <p>Exploiter les comptes-rendus de vérification en respectant la méthodologie appropriée, afin d'identifier les points à éclaircir et fiabiliser l'étude.</p>

